



SAINT-MARTIAL DE VALETTE BULLETIN MUNICIPAL

CHÉRIE, CE SOIR JE BOSSE !
SAINT-MARTIAL VIENT DE
M'ENVOYER SA LISTE DE CADEAUX
POUR LES GAMINS !

MON PAUVRE LOULOU !
BIENTÔT TU TRAVAILLERAS
PLUS QU'UN MINISTRE !

L'AMICALE FAIT UN CARTON

LES INVESTISSEMENTS 2024

TRAVAUX

NET-SOLAIRE.COM

SMCTOM

DÉCEMBRE 2024

JOFA

LE MOT DU MAIRE

"Le premier des plaisirs est de prodiguer les bienfaits" Voltaire

ALAIN LAGORCE

Martialaises, Martialais,
Chers administrés,

L'année 2024 se terminera dans quelques jours, dans un climat toujours aussi anxiogène. A l'international, après bientôt trois années de conflit en Ukraine, les rumeurs de 3ème guerre mondiale avec le possible recours à l'arme nucléaire se font de plus en plus insistantes. Les États occidentaux dont la France sont directement concernés. Au niveau national, les crises politiques et économiques semblent installées durablement avec des conséquences directes sur notre quotidien.

Avec un peu de recul, nous nous félicitons d'avoir entrepris les gros travaux de rénovation thermique et énergétique de notre groupe scolaire en 2023-2024, alors qu'il était encore temps de bénéficier de subventions de l'État et du Département. Les premières annonces prédisent en effet une diminution significative des aides pour 2025, obligeant de nombreuses collectivités locales à laisser certains projets dans les cartons.

Mais nous avons des sujets de satisfaction.

En septembre, élèves et enseignants ont fait la rentrée dans des locaux refaits à neuf, plus lumineux et confortables. Il est encore trop tôt pour évaluer les économies réalisées sur le budget des énergies. Elles seront contrariées sans nul doute par la hausse des prix de l'électricité.

La supérette API fonctionne plutôt correctement après le bilan des six premiers mois. Le chiffre d'affaires, hormis les mois de juillet et août, plafonne autour des 12.000€ alors que le seuil de rentabilité se situe à 15.000 €. Le nombre de clients identifiés est de 465 légèrement inférieur à la moyenne des autres magasins qui se situe à 500. Des efforts restent donc à consentir par certains d'entre nous, si nous voulons que ce commerce qui participe à la revitalisation de notre cente-bourg perdure.

Le magasin augmente son offre de produits locaux: miel, confit et rillettes de canard, lapin, pavé de truites, brioches, baguettes tradition, croissants le dimanche et jours fériés. Il propose régulièrement des animations telles que des ventes périodiques de limonade et de bière du pays, des activités pour les enfants ou un café papote. Alors n'hésitez pas à venir vous approprier ce lieu. L'aire de services pour camping-cars est régulièrement fréquentée au rythme moyen de deux par jour.

Les tables de pique-nique installées sous les ombrages de la place du 19 Mars font le bonheur des touristes, comme des ouvriers des chantiers locaux ou des routiers venus faire leur pause.

La salle des fêtes est rouverte depuis le mois de septembre et peut accueillir à nouveau les manifestations publiques ou privées.

Ainsi après quatre années de mandat, l'essentiel des projets auront été réalisés avec la fin de l'aménagement du centre bourg (rue des Rameaux), les travaux du groupe scolaire, l'arrivée d'un commerce de proximité et toutes les petites améliorations qui servent au quotidien. Je n'oublierai pas la réfection de la voirie communale qui, après une pause en 2024, pourrait se poursuivre en 2025 tant l'état du réseau le nécessite par endroits.

Je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal, du secrétariat de la mairie, en passant par l'école, la cantine et les services techniques, mais aussi tous les élus du conseil municipal et les quelques bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous.

Merci aux associations, à la société civile dans son ensemble, aux entrepreneurs et à vous toutes et tous pour vos initiatives tout au long de l'année, continuons dans cet élan !

Au chapitre des associations je relance à nouveau mon appel à volontaires pour reformer le Comité des fêtes. Six bénévoles se sont fait connaître, n'hésitez pas à venir les rejoindre pour animer notre village qui en a besoin !

Avant de terminer mon propos, j'aimerais que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année. Je pense en particulier à Eric, enfant du pays, fauché dans sa vingt et unième année, un matin du mois d'août et dont la disparition si brutale a plongé la plupart d'entre nous dans la peine et la consternation.

Nous conservons leur souvenir et nous assurons leurs proches de notre compassion.

Mes pensées vont également à celles et ceux d'entre vous affaiblis par l'âge ou la maladie qu'ils soient en EHPAD ou à domicile.

En attendant la cérémonie des vœux, les élus du Conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis en oubliant un temps la situation difficile que nous traversons.

Bonne lecture.

ALAIN LAGORCE



VOEUX DU MAIRE

MR LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL
VOUS INVITENT A LA TRADITIONNELLE
CEREMONIE DES VŒUX
LE VENDREDI 17 JANVIER 2025
A PARTIR DE 18 H 30
A LA SALLE DES FETES
MOULIN DE GROLHIER

SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE
BULLETTIN MUNICIPAL

PORTRAITS DE FAMILLE



**ALAIN
LAGORCE**

- Alain, tu es maire de Saint-Martial de Valette depuis presque deux mandats et comme tu es discret on aimerait en savoir plus... raconte-nous ton parcours

J'étais chef de travaux dans le BTP chez Eurovia en Charente. L'ancien maire m'a demandé de me présenter car il y avait à l'époque deux listes qui tentaient l'élection et il voulait que je lui succède. J'ai été accompagné dans mon premier mandat par Henri Côte qui m'a été d'une grande fidélité en tant que premier adjoint. Aujourd'hui les choses sont plus difficiles, les gens se plaignent un peu pour tout et heureusement, je m'entends bien avec tous. On sent pourtant que le climat est plus lourd qu'à l'époque de ma première mandature car la vie se complique pour beaucoup. Je fais de mon mieux. J'ai toujours été un élu de terrain. Je privilégie ma présence lors d'une sortie d'école, sur nos chantiers ou bien encore lorsque les arbres tombent sur la voie publique, que des chiens errent sur nos chaussées, que le changement climatique provoque dégâts et inondations... plutôt que de m'occuper de toute cette paperasse dont on inonde nos communes.

- En route pour un 3ème mandat alors?

Celui là n'est pas encore terminé donc, terminons ce qui est commencé. Pour répondre à ta question, non, je ne chercherai pas une troisième fois la confiance des habitants, même si certains m'en parlent déjà. J'ai 77 ans, il faut savoir se retirer et ne pas user le vote démocratique... mais je suis certain que d'autres feront le travail avec tout autant d'implication et auront comme moi le sens du devoir et de l'amour de leur commune. Je remercie les habitants pour ce cadeau et cette confiance qui m'a permis de faire ce deuxième mandat et je remercie Jean-Pascal pour son aide car la charge de travail administratif a explosé dans nos communes.

- Tu n'as pas peur de t'ennuyer quand tu vas arrêter ce travail prenant?

Oui, c'est une de mes angoisses car je ne suis pas une personne faite pour rester tranquille à la maison. J'ai besoin d'activité. Mais je vais trouver une autre manière de m'occuper et d'être utile aux autres.



**JEAN-PASCAL
GOUILHERS**

- Jean-Pascal, que faisais-tu avant d'être premier adjoint?

Je suis à la retraite depuis 2014. Après avoir travaillé dans la gendarmerie pendant 36 ans, j'ai débuté ma retraite en dirigeant une association caritative locale pendant 7 ans avant d'oser me lancer dans un poste aussi prenant que celui de premier adjoint. J'aime beaucoup le fait d'avoir des responsabilités et de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des habitants de ma commune.

-Quelle est principalement ta mission?

Dans une petite commune, étant présent tous les jours, notre travail va de l'accueil du public à la charge de police qui incombe à notre mairie. On fait un peu de tout car nous sommes peu nombreux. Mais principalement je suis là pour aider le maire et m'occupe plus particulièrement de tous les dossiers un peu lourds comme le budget. Je m'occupe également de tout ce qui est administratif en interne comme en externe. Le service des eaux, le Smctom, le parc régional et d'autres dossiers sont aussi de ma responsabilité en tant que représentant de la commune. Nous ne manquons pas d'occupation, je peux vous le promettre.

-Quel bilan pour toi de cette première expérience?

J'ai beaucoup appris. Mon sens de l'intérêt général a été sollicité et en cela je remercie la commune de m'avoir offert ce cadeau me permettant de me réaliser. La vitesse à laquelle évoluent les lois et les textes m'oblige à toujours apprendre et si cela est parfois contraignant, c'est aussi très enrichissant. La commune me tient à cœur et je suis fier de la servir. Nous avons réalisé durant ce mandat plusieurs projets dont notre superette et terminé l'aménagement du bourg, débuté les travaux de l'école etc... des projets utiles à tous nos concitoyens.

-Serais-tu prêt à repartir pour un nouveau mandat?

Je dirai oui sans hésiter mais, comme dans de nombreuses communes, la charge de travail est souvent portée par 4 ou 5 élus, ce qui est trop peu. Il faudra veiller dans le futur à construire une liste équilibrée qui permette une plus juste répartition des tâches.



**FABIEN
GEREAUD**

- Fabien, tu as déjà plusieurs mandats de conseiller municipal à ton actif. Raconte-nous un peu ton parcours...

Tout a commencé simplement en discutant un jour avec Gaby DUMONTEIT, mon voisin, qui était maire de Saint-Martial de Valette à l'époque. La discussion en est venue à mon intérêt de rejoindre la prochaine équipe municipale. Dès ce premier mandat de simple conseiller municipal, je me suis investi pour la commune sur plusieurs points et j'ai assisté le maire dans la vie communale. Pour mon 2ème mandat, qui fut riche en apprentissages variés, j'ai obtenu un travail un peu plus intéressant encore, grâce en partie à la confiance que m'a accordée Mr ALAIN LAGORCE. Un très bon mandat et beaucoup de plaisir à travailler avec lui.

À la fin de son premier mandat, connaissant les responsabilités du poste de maire, même sur une petite commune comme la notre, j'ai donc incité Alain, comme d'autres conseillers, à tenter une réélection de Maire. Il a été réélu avec une très large majorité ce qui nous a confortés sur le fait que notre travail passé avait été remarqué par les habitants... cela fait plaisir mais je vous rassure, on ne se repose pas sur nos lauriers car il y a toujours autant de dossiers à traiter aujourd'hui...

- En tant que deuxième adjoint, tu te charges de quantités de choses dont la bonne gestion de notre école...

Peux-tu nous donner ton impression sur ta charge de travail actuelle et sur ton mandat ?

J'exerce le poste de 2ème adjoint mais pour être franc, je n'ai pas trouvé de différence de travail avec le mandat précédent car je faisais déjà le travail d'un adjoint à l'époque. M'occupant de la restauration scolaire depuis plusieurs années et des écoles en général, ce mandat a été intense car nous avons initié de gros travaux opérés sur les bâtiments. Des travaux indispensables pour les finances de la commune permettant de réduire les coûts de fonctionnement mais également pour l'amélioration du confort de travail des élèves et du corps enseignant. J'ai donc assisté aux réunions de chantiers, anticipé les futures installations, commandé les nouveaux équipements dont certains ont été installés pendant mes vacances et par mes soins. Tout ceci demande une très bonne organisation lorsque l'on a en plus une activité professionnelle à côté... mais très satisfaisant quand on voit le résultat... N'oublions pas que je m'occupe aussi de gérer certains autres dossiers comme le parc informatique, les achats et certains marchés ainsi que les diverses réunions auxquelles je représente notre collectivité. On n'a pas le temps de s'ennuyer...

- Dis-nous un mot sur ton expérience à la communauté des communes où tu représentes la commune...

Lors du mandat précédent ce n'était pas moi qui représentais notre commune mais j'ai assisté aux réunions ouvertes au public afin d'apprendre de nombreuses choses intéressantes. C'était donc une évidence pour moi de représenter Saint-Martial dans cette instance afin de faire entendre notre voix, car bon nombre de dossiers sont traités au sein de la communauté de communes désormais. Je ne suis d'ailleurs pas toujours d'accord avec certains sujets qui impactent la vie quotidienne de nos administrés (comme le dossier sur l'eau par exemple). Nous sommes heureusement deux à représenter la commune dans cette instance. Pascal Jouen, notre 4ème adjoint chargé de la communication, est également désigné pour y représenter Saint-Martial de Valette.



PORTRAITS DE FAMILLE



**GÉRARD
BAYLET**

- Gérard, aujourd'hui troisième adjoint, tu es élu depuis de nombreuses années peux-tu nous expliquer ton parcours?

Dans les grandes lignes, voici l'activité de mes trois mandats (et c'est mon dernier):

-2008 à 2014: Inventaire de notre richesse patrimoniale et mise en place de panneaux signalétiques. J'ai rédigé des articles pour le site de la commune grâce à mes recherches sur l'histoire de St Martial.

J'ai travaillé à l'étude pour l'installation d'une nouvelle boulangerie, qui malheureusement n'a pas abouti.

- 2014 à 2020: Mise en place de la numérotation et de la dénomination des rues puis, transfert dans la base adresse nationale des données.

Je me suis également occupé du fleurissement du lavoir de la Fontaine et de l'entrée du cimetière, de la mise en place de deux boîtes à lire, dont l'une est dans une ancienne cabine téléphonique offerte par un habitant.

- 2020 à 2024: Suite à l'incendie de notre mairie en 1984, nous n'avions plus l'enregistrement de nos défunts dans nos archives.

J'ai donc fait l'inventaire de nos morts par sépulture, avec la collaboration des familles et, au 27/10/2024, j'ai dénombré 1185 personnes dont 102 tombes inconnues,

J'ai également travaillé à la Nouvelle numérotation des tombes et je m'occupe de la gestion de la salle des fêtes depuis 2014, ce qui me prend beaucoup de temps. J'ai eu beaucoup de week-end et de soirées sacrifiées d'avril à septembre, car pour information, en 2022 je me suis déplacé 191 fois à la salle des fêtes.



**PASCAL
JOUEN**

- Pascal tu es le quatrième adjoint, de quoi peut-on encore s'occuper à cette place là?

Sincèrement je crois que le travail ne manque pas aux bonnes volontés et certains conseillers, qui ne sont pas dans ce bulletin, apportent eux aussi leur contribution à notre commune.

J'ai donc une pensée pour Laurent Mazière qui a beaucoup offert de son temps dans divers travaux (avec l'aide de Mr Roland Gereaud) pour lesquels nous ne disposons pas de personnel, et de bien peu de budget... mais j'ai aussi une pensée pour Pascal Dumonteit qui m'accompagne sur le dossier PLUIH et qui est présent au SCOT.

Personnellement je m'occupe de réaliser ce bulletin municipal, de la création, de l'entretien et de l'animation de notre site communal ainsi que des pages Facebook de Saint-Martial. Je remercie à cette occasion notre maire de m'avoir laissé, durant les deux mandats que j'ai occupés sous sa responsabilité, une totale liberté de publication, ce qui me semble être une qualité rare de nos jours ou tout le monde a un avis sur tout.. et parfois sans savoir grand chose.

Et pour finir, avec mon ami Fabien, nous représentons notre commune au sein de la communauté de communes. Malgré le pouvoir centralisé de cette vénérable institution, nous essayons d'y faire entendre la voix de notre commune. C'est un lieu où se prennent parfois des initiatives que nous avons soutenues, comme la Flow Vélo.

NET-SOLAIRE.COM

La création d'une nouvelle entreprise est toujours un événement pour une commune qui renforce son attractivité et vaut la peine d'être saluée. La dernière née s'appelle Net'Solaire. Elle est basée dans le hameau du Grand Breuil.

A sa tête deux jeunes entrepreneurs associés, Angélique, Directrice de la société et Thomas, gérant. Thomas est un enfant du pays qui a souhaité s'installer sur la terre de ses parents et grands parents.

Net'solaire est une entreprise professionnelle de nettoyage de panneaux photovoltaïques. Elle s'adresse aux professionnels comme aux particuliers.

Le nettoyage permet d'optimiser le rendement d'une installation photovoltaïque. En effet, la poussière, les pollens, les lichens au fil des jours viennent contrarier l'effet de réflexion de la lumière solaire et limiter l'absorption de l'énergie solaire par les panneaux entraînant jusqu'à 30 % de la production d'une installation.

Aussi un nettoyage annuel, à minima, est recommandé.

L'entreprise dispose de matériel performant, camionnette et robot nettoyeur de dernière génération.



Depuis sa création au mois de juin 2024, nos deux entrepreneurs ont pu montrer la qualité de leurs prestations aux particuliers et professionnels qui les ont sollicités.

Pour plus d'informations rendez vous sur leur site:
<https://net-solaire.com>

Vous pouvez également les contacter par téléphone:
09 55 89 21 52

Et par mail: contact@net-solaire.com.

La commune leur souhaite une belle réussite !



L'AMICALE LAIQUE FAIT UN CARTON !

L'amicale laïque nous envoie ce petit mot:

« L'amicale laïque de Saint-Martial de Valette œuvre depuis plusieurs années dans l'intérêt des enfants de l'école mais aussi des familles.

En effet, l'amicale organise tous les ans plusieurs manifestations afin de récolter des fonds pour financer les sorties scolaires (piscines, cinéma, etc...)

Grâce à ces actions, les familles n'ont aucun reste à charge.

C'est ainsi qu'elle a organisé un vide ta chambre le 24 novembre à la salle des fêtes de Saint-Martial de Valette. Une vente de sapins de Noël et une vente de biscuits et chocolats en partenariat avec les 2 Noix'elles ont également été proposées.

Un spectacle, un petit cadeau et un goûter sont offerts aux enfants pour Noël.

D'autres actions seront menées tout au long de l'année 2025: **un loto le 15 février** et une randonnée dont la date reste à définir.

La fête de fin d'année scolaire aura lieu le 20 juin. Le bureau et les membres de l'amicale remercient toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'association et espèrent continuer à œuvrer pour les années à venir. »

Et, comme le précise l'affiche ci-joint, leur nouvelle et formidable initiative est de collecter des cartons afin de les revendre et de financer quelques activités pour l'école... Bravo, et on espère que chacun soutiendra le projet!

COLLECTE DE CARTONS

L'Amicale laïque de l'école de Saint Martial de Valette, en partenariat avec l'entreprise SABATIER de Charente (spécialiste dans la récupération et recyclage de déchets), met à disposition une benne à carton sur le parking en bas de l'école (à côté du bâtiment service technique).

On peut y déposer papier, prospectus et cartons uniquement.

Les cartons doivent être pliés pour un gain de place.

Une benne sera posée les dernières semaines de chaque mois à compter du 17 novembre 2024 jusqu'au 27 juin 2025 dont voici le calendrier:

Planning de Dépôt				
2024	semaine 48	semaine 52		
2025	semaine 05	semaine 09	semaine 13	semaine 18
	semaine 22	semaine 26	semaine 31	

Parents d'élèves, Particuliers et professionnels, nous vous invitons donc à contribuer à cette action dont les profits seront reversés à l'Amicale laïque dans le but d'organiser et financer des animations aux enfants.

L'Amicale vous remercie d'avance pour votre geste pour l'environnement et une bonne action

TRAVAUX



Prévus depuis de nombreuses années, les travaux de ravalement de façade de la sacristie viennent d'être réalisés. Ces travaux s'avéraient nécessaires en raison de la présence de nombreuses lézardes susceptibles de fragiliser la structure du bâtiment. L'édifice a retrouvé son lustre d'antan. Des travaux intérieurs pourraient être utilement réalisés en 2025, notamment par la réfection du sol qui s'avère dangereux pour les utilisateurs.



Colombarium L'ensemble des cases du columbarium existant ayant toutes fait l'objet de concessions, l'acquisition d'un monument identique a été inscrite au budget 2024. Les travaux de livraison et d'installation viennent d'être réalisés. Ses douze cases supplémentaires sont désormais disponibles. Pour rappel, les tarifs sont les suivants: **Durées de la concession et tarifs d'une case peuvent contenir 3 à 4 urnes sont les suivants: Pour 15 ans: 460 € - Pour 30 ans: 690 €** ... Vous pourrez retrouver les demandes de travaux, le règlement ainsi que les formulaires d'achat de concession et les tarifs dans la rubrique cimetière sur le site internet de la commune.

Location salle des fêtes: La municipalité a mis à jour les tarifs et les conditions d'utilisation de la salle des fêtes Moulin de Grohier. Vous retrouverez tous les documents (tarifs, calendrier de réservation, disponibilité, règlement...) sur le site internet de la commune (<https://saint-martial-de-valette.fr>) dans l'onglet : agenda de la salle des fêtes afin de préparer votre demande en mairie.



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Le vendredi 18 octobre était la journée des inaugurations de plusieurs sites au sein de la communauté de communes, en présence de madame la sénatrice et de monsieur le sénateur, de monsieur le sous-Préfet, du président de Conseil départemental, du président de la communauté des communes, de nos conseillers régionaux et départementaux, des maires ainsi que de bon nombre d'élus de notre secteur. Toutes ces réalisations ont pu bénéficier de nombreuses subventions de l'Europe, de l'Etat, de la DRAC, du Conseil départemental ainsi que la participation des communes.

• La maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Pardoux la Rivière :

Les travaux d'agrandissement de cet établissement médical pluridisciplinaire permettent d'augmenter l'offre de soins, ô combien indispensable pour la population locale. Cette nouvelle structure bénéficie à l'ensemble du territoire, bien au-delà de la commune de Saint-Pardoux la rivière.



• Médiathèque de Saint-Pardoux la Rivière :

Dans le cadre du programme des médiathèques qui se réalisera sur plusieurs années et concerne Nontron, Piégut et Saint-Pardoux la rivière, cette dernière citée est la 1ère à en bénéficier.

Cette nouvelle médiathèque, parfaitement équipée, peut désormais accueillir aussi bien la population que les scolaires et propose une offre culturelle très variée.



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

• Bassin de rétention du Rino :

Situé en contrebas du parking Gambetta, un bassin de rétention des eaux du Rino d'une capacité de 800 m³ a été construit pour prévenir les inondations dans la ville basse de Nontron en cas de fortes pluies. Ce cours d'eau parcourt en souterrain les rues du 11 Novembre, la place du Canton, la rue Antonin Debidour, la rue de Périgueux et le Faubourg Magnac où il se jette dans le Bandiat.



• ENSAD : Ecole National Supérieur des Arts Décoratifs

Lors du précédent mandat, la communauté de communes avait acheté la maison nommée « Lapeyre-Mensignac » afin de créer le bassin de rétention cité précédemment. Le bâtiment a subi de gros travaux d'aménagement afin de créer un lieu de vie et de travail pour les élèves en post master. Ce programme s'appuie sur le succès des 3 années d'expérimentation du programme « Design des Mondes Ruraux » à Nontron.



• ZAE de Saint-Martial de valette

La ZAE de Massonneau a vu le jour en 2021/2022 afin de répondre à la demande d'industriels à la recherche de terrains pour exercer leurs activités dans de bonnes conditions. Après Locatoumat et le Chêne Vert, la dernière installation en date est l'entreprise CB BAT.



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

LES INVESTISSEMENTS 2024

Investissement	Communes	Commentaires
Opération économique «village d'artisans »	St Front la Rivière (« la baguette de bois »)	Travaux achevés de l'atelier de plâtrerie-peinture-décoration-carrelage en octobre 2024.
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Tranche 1 : Travaux toujours en cours Tranche 2 : Démarrage juin 2024
FLOW VELO Tranche 2	Nontron-St Pardoux la Rivière	Création de la 2 ^{ème} tranche Voie Verte entre Nontron et Saint Pardoux la Rivière. Coût 1 044 265 € HT financés à 80 %. Fin des travaux/signalétique novembre 2024
Travaux de voirie	Toutes les communes	Ces travaux d'un montant de 580 000 € HT sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50%.
Aménagement de bourg Lacaujammet	St Estèphe/Piégut	Fonds de concours à Piégut de 100 000€ TTC
L'Accueil collectif « LILOBAMBINS »	Saint Martial de Valette	Travaux de rénovation et de mise aux normes pour un meilleur accueil des enfants, de meilleures conditions de travail pour les professionnelles et répondre aux nouvelles normes de la réglementation concernant l'accueil des jeunes enfants. Coût 46 222 € TTC. Financé par la CAF et la CNRACL à hauteur de 80 % du HT
Complexe Aquatique l'Ovive	St Martial de Valette	En novembre : travaux de mise en sécurité et d'amélioration du complexe aquatique pour un montant de 193 725 € TTC (en cours). Financés à 65%
Local Ados	Nontron	Mise en sécurité et aménagement du nouveau Local Ados situé 45 rue Picaud à Nontron Coût : 16 425 € TTC du HT. Financé à 40 % du HT par la CAF
PCAET	L'ensemble du territoire	Priorisation des actions pour choix définitif
Lancement PLUi, OPAH	Toutes les communes	En cours de réalisation Stade Projet d'aménagement et de développement durable
Site internet	CCPN	Création d'un nouveau site pour la CCPN par la société Vernalis. Coût : 13 380 € TTC
Projecteur Laser Cinéma	Nontron	Coût : 45 894 € TTC. Financé à 80%
Véhicule Réseau Lecture	CCPN	Achat d'un véhicule pour le Réseau Lecture Coût : 23 112€ TTC. Financé d'un montant de 9 638.50



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT ET TARDOIRE (SYMBA)

Le Syndicat intervient sur un secteur de 34 communes dont 14 en Haute-Vienne et 20 en Dordogne, incluses dans 4 communautés de communes. Il est dirigé par un comité syndical de 34 élu(e)s au sein duquel se constitue un bureau (2 personnes). L'équipe technique se compose de 3 agents, dont deux techniciens rivière, et a récemment accueilli une nouvelle secrétaire administrative, également responsable de la communication et de l'animation. Les missions d'un syndicat de rivière comme le SYMBA Bandiat-Tardoire s'articulent autour de la « compétence GEMAPI » soit la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Ainsi, au titre du code de l'environnement, le SYMBA est habilité à réaliser toute action d'intérêt général visant notamment (liste non exhaustive) à :

- l'entretien, l'aménagement, la protection et la conservation d'un cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc. (suivi qualité, restauration de la continuité écologique, protection de la ripisylve, etc.),
- l'aménagement du bassin versant,
- la lutte contre l'érosion des sols au sein de ce bassin, contre les pollutions de l'environnement,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau, etc.

Les principaux travaux réalisés en 2024 sont les suivants :

1. Une opération de restauration de la végétation des ruisseaux du Brie et du Chalard à Champagnac-la-Rivière ainsi que du parcours de pêche de loisir d'Oradour-sur-Vayres a été réalisé respectivement par les entreprises

Hydrosylva et EURL Épineux Débroussaillage dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion du bassin de la Tardoire amont.

2. Une restauration de zone humide a eu lieu au sein du parc rural de la commune de Châlus. L'opération a consisté

en la réhabilitation d'une ancienne mare et de ses zones humides associées. La SAS Vallade-Delage, la SARL Paillot & Fils et l'association d'insertion des Chantiers des Chemins Jacquaires ont été associées à ce projet.

3. Enfin des travaux d'urgence de restauration de la ripisylve ont eu lieu sur la commune d'Abjat-sur-Bandiat au lieu-dit "La Charelle" réalisée par l'EURL Épineux Débroussaillage.

Si les conditions météorologiques le permettent, des travaux d'arasement d'un seuil sur le Bandiat à Saint-Martial-de-Valette va avoir lieu courant octobre. Il s'agit d'une opération hors programmation de travaux qui a fait l'objet d'une demande de travaux indépendante suite à la demande du propriétaire en raison des inondations à répétitions de sa propriété. Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec le SYMBA Bandiat Tardoire. Vous pouvez également nous joindre pour toute question sur les milieux aquatiques si vous êtes propriétaire de berges de cours d'eau, d'un plan d'eau, etc. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.

Vous pouvez consulter le site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr>

Ou bien prendre contact au : 05.55.70.27.31 ou par courrier : La Monnerie - 87150 CUSSAC

SMCTOM

Le syndicat en charge de la collecte des déchets et des déchetteries du territoire (Nontron, Piégut, Mareuil-en-Périgord et Brantome-en-Périgord) a pris la décision de fournir à la population des cartes d'accès aux déchetteries dans le but de réguler les flux et surtout d'éviter d'avoir des déchets venant d'autres territoires sans contribution de leur part.

Voici la procédure pour en faire la demande qui sera obligatoire pour l'accès aux déchetteries en 2025 (une carte par foyer ou par entreprise) :



DÉCHÈTERIES MODERNISATION DU SERVICE

L'accès nécessite l'utilisation d'un badge pour



- les Particuliers
- les Professionnels
- les Administrations
- les Associations

Comment obtenir mon badge ?



En créant mon compte
sur le site de ECOCITO

(Muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)

<https://smctom-nontron.ecocito.com>

Je reçois ensuite mon badge par courrier

Retrouvez toutes les informations concernant le contrôle d'accès sur notre site internet : <https://smctom-nontron.fr>

Pour toute autre question :

contact-decheteries@smctom-nontron.fr



LE SCOT NOUS INFORME



Le SCOT nous transmet un document dont nous vous livrons le texte et qui correspond à sa vision du Périgord vert de demain.

Nous avons bien entendu, dans notre commune, notre propre vision de la chose et notamment en ce qui concerne l'aspect développement économique et zones urbanisables sur Saint-Martial de Valette... mais nous vous transmettons pour lecture l'avis important de personnes qui, au final, auront le dernier mot sur le devenir de nos communes par un cahier des charges qui s'imposera lors de l'élaboration du PLUIH. Nous vous tiendrons au courant du dossier dans le détail. Bonne lecture :)

Consommation foncière et sobriété : quelles réponses en Périgord Vert ?

C'est la question à laquelle répond le syndicat d'aménagement SCoT Périgord Vert à travers son document d'urbanisme.

Pour rappel, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est à la fois un document d'urbanisme de planification territoriale qui va superviser les Plans Locaux d'Urbanisme, et une démarche de projet qui prescrit les volontés d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir. Le SCoT Périgord Vert est un syndicat qui regroupe les 6 communautés de communes du nord de la Dordogne (Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Pays de St-Aulaye, Périgord Limousin, Périgord Nontronnais et Périgord Ribéracois) et travaille sur les questions d'aménagement.

Les politiques nationales et régionales demandent désormais au SCoT de travailler cette question d'économie foncière (Loi Climat et résilience de 2021).

Concrètement, il s'agit de réduire les terrains constructibles (« droits à construire ») afin de préserver nos paysages, espaces naturels et forestiers, mais aussi de rechercher davantage de cohésion sociale dans notre façon de vivre (habiter, travailler, se déplacer, achats, loisirs, etc.).

Le SCOT propose 4 pistes de réflexion pour permettre au Périgord Vert de relever ce défi d'économie foncière :

1- Place aux solidarités. Les habitants du Périgord Vert sont des citoyens actifs et non des consommateurs passifs. Les associations sont pléthore et le meilleur moyen de les faire perdurer, c'est de stopper les zones commerciales en périphérie, consommatrices de foncier et destructrices de lien social. Vivre en Périgord Vert, c'est du bien-être actif.

2- Place à l'innovation. L'économie de proximité est présente partout et doit pouvoir le rester, il faut garantir son maintien et son développement sur site : le foncier économique est un patrimoine précieux à préserver. L'environnement des activités économiques (patrimonial, naturel, social) constitue un écrin qui les valorise, encourage l'innovation, il convient donc de le garantir.

3- Place aux lieux qui font lien social. Il faut s'inspirer des formes de bâti vernaculaires pour bâtir demain : hameaux, centre-bourgs, toutes ces formes de foncier optimisé bien intégrées aux paysages sont à réinventer pour faire la part belle aux aspirations de nos habitants : l'évitement de la contrainte de voisinage et un accès facilité aux espaces naturels et préservés du Périgord Vert. Il s'agit de multiplier les lieux de rencontres, commerces... de vie.

4- Place aux espaces. La préservation de nos espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages, vecteurs de sérénité, doit rester la gageure de tout projet d'aménagement à l'avenir en Périgord Vert. Ces réponses ont été inspirées par la parole des habitants collectée par le SCoT, car la richesse d'un territoire, ce sont ses habitants.



L'ACTUALITE DU PARC

« Nòstra vita s'inventa aquí »



Retour sur 2024

Engagé dans une démarche de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, le Parc a poursuivi ses efforts **sur les milieux aquatiques**, notamment par la restauration de mares et la valorisation de zones humides. En matière de **biodiversité**, différents projets d'acquisitions de connaissance ont été menés sur les libellules, les moules perlières ou encore les chauves-souris.

Un parc pour tous

En 2024, le Parc a également renforcé ses missions d'**accompagnement auprès des différents publics**. A titre d'exemples :

- **1420 ÉLÈVES** ont bénéficié d'animations gratuites pour découvrir les richesses du territoire
- **72 AGRICULTEURS** ont été accompagnés vers une meilleure prise en compte de l'environnement
- **68 FORESTIERS** ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et sociétaux du territoire
- **14 HÉBERGEURS** touristiques ont été accompagnés dans leur démarche de développement durable
- **12 CUISINIERS** scolaires ont été formés à une cuisine équilibrée, faite-maison, locale et de saison
- **9 ARTISANS D'ART** ont été accueillis en résidence pour tisser le lien entre paysage, culture et savoir-faire

Les collectivités quant à elles ont pu s'appuyer sur le Parc pour mener à bien leurs projets en matière de **transition énergétique, d'urbanisme ou encore de gestion de la ressource en eau**.

Le saviez-vous ?

De par son appartenance au Parc, votre commune bénéficie d'une aide de l'État appelée «dotation aménités rurales». En 2024, cette aide s'est élevée à près de 1 million d'euros répartis sur l'ensemble des communes du Parc.



Connaissez-vous le.s délégué.s Parc de votre commune ? Renseignez-vous en mairie.

En 2025, rejoignez le mouvement !

Participez au « Printemps sans tondeuse »

Cette année encore, le Parc invite tous habitants du Périgord-Limousin à laisser leur tondeuse au garage du 21 mars au 21 juin. L'objectif ? Assurer le gîte et le couvert aux nombreux insectes qui peuplent nos jardins et ainsi agir pour la préservation des pollinisateurs sauvages, maillons indispensables de la biodiversité et de notre agriculture locale.



Donnez votre avis sur l'avenir du Parc

Tous les 15 ans, le Parc revoit son plan d'action pour l'adapter aux nouveaux enjeux du Périgord-Limousin. La révision de ce document, appelé « Charte du Parc », est indispensable au renouvellement du label Parc et donc une étape essentielle dans la vie du territoire. Après une large phase consultation des habitants, élus et partenaires locaux, la rédaction de la nouvelle charte est en cours de finalisation. Elle sera par la suite diffusée au travers d'une consultation publique qui offrira à tous la possibilité de s'exprimer sur ce projet.

Rendez-vous dans quelques mois !

Restez informé.e



Inscrivez-vous à la newsletter du Parc, pour recevoir chaque mois un point sur les actualités du moment et sur les animations à venir.

➔ pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter

www.pnr-perigord-limousin.fr
info@pnrpl.com
05 53 55 36 00



Il est parfois utile de donner quelques chiffres. Devant ce sujet des plus sérieux qu'est l'immigration, nous avons demandé à notre logiciel d'intelligence artificielle, en allant puiser sur les sites institutionnels, de proposer un petit résumé de la situation :

« En 2023, la France comptait environ 7,3 millions d'immigrés, représentant 10,7 % de la population totale¹. Parmi eux, 2,5 millions ont acquis la nationalité française¹. La population étrangère en France s'élève à 5,6 millions de personnes, soit 8,2 % de la population totale¹.

Implications sur le budget de l'État

L'impact de l'immigration sur le budget de l'État est un sujet complexe et souvent débattu. Voici quelques points clés :

Recettes :

Les immigrés contribuent aux recettes fiscales par le biais des impôts sur le revenu, la TVA, et autres taxes. Ils participent également au financement des systèmes de sécurité sociale par leurs cotisations.

Dépenses :

Les dépenses publiques incluent les coûts liés à l'éducation, la santé, et les aides sociales pour les immigrés. Les études montrent que l'impact budgétaire des immigrés est relativement faible, voire neutre, lorsqu'on prend en compte l'ensemble des dépenses et recettes.

En résumé, bien que l'immigration ait des implications budgétaires, son impact économique global est souvent limité et peut même être positif dans certains cas.

Chiffres sur l'immigration en France (2023)

Nombre d'immigrés : 7,3 millions (10,7 % de la population totale).
Population étrangère : 5,6 millions (8,2 % de la population totale).
Acquisition de la nationalité française : 2,5 millions d'immigrés ont acquis la nationalité française.
Origine des immigrés : 47,7 % sont nés en Afrique, 32,3 % en Europe.

Impact budgétaire de l'immigration

Selon une étude du CEPIL, la contribution nette des immigrés est globalement négative sur 30 ans, mais relativement faible, comprise entre -0,5 % et +0,05 % du PIB³.

Si nous voyons des difficultés certaines dans ce que remonte comme information l'intelligence artificielle :

« Taux de chômage des immigrés en France

Durant l'année 2021, le taux de chômage des immigrés en France était de 13 %, comparé à 7 % pour les personnes sans ascendance migratoire directe. Voici quelques détails supplémentaires :
Femmes immigrées : 14 % de chômage
Hommes immigrés : 12 % de chômage
Jeunes immigrés (15-24 ans) : 33 % pour les femmes et 27 % pour les hommes.

Criminalité parmi les immigrés... sujet traité partout...

En 2019, 18 % des personnes mises en cause par la police et la gendarmerie étaient des étrangers, alors qu'ils représentent 7 % de la population en France. Voici quelques points clés :
Les étrangers sont davantage impliqués dans les atteintes économiques et financières (46 % des mis en cause pour ce motif).
Ils sont également surreprésentés dans les vols (27 %) et les autres crimes et délits (25 %).

La conclusion synthétique de l'IA est pourtant sans appel :

« Les immigrés jouent un rôle crucial dans l'économie et la société française. Voici quelques points clés sur leur utilité et l'impact qu'aurait une absence d'immigration :

Utilité des immigrés en France

Main-d'œuvre : Les immigrés occupent souvent des emplois dans des secteurs en tension, comme la construction, la restauration, et les services à la personne.

Ils contribuent à combler les pénuries de main-d'œuvre, ce qui est essentiel pour le bon fonctionnement de l'économie.

Dynamisme économique :

Les immigrés sont des consommateurs qui participent à la demande de biens et services, stimulant ainsi l'économie.

Ils créent également des entreprises, contribuant à l'innovation et à la création d'emplois.

Diversité culturelle :

L'immigration enrichit la culture française par la diversité des traditions, des cuisines, des cultures et des perspectives. Cette diversité peut favoriser la créativité et l'innovation dans divers domaines.

Impact d'une absence d'immigration

Pénurie de main-d'œuvre : Sans immigration, certains secteurs pourraient faire face à des pénuries de main-d'œuvre, ce qui pourrait ralentir l'économie. Les métiers en tension, comme ceux de la santé et de la construction, seraient particulièrement affectés.

Viellissement de la population : L'immigration contribue à rajeunir la population, ce qui est crucial pour le maintien des systèmes de retraite et de sécurité sociale. Une absence d'immigration pourrait accentuer le vieillissement de la population, augmentant la pression sur les finances publiques.

Perte de diversité : La France perdrait une partie de sa richesse culturelle et de sa diversité, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la créativité et l'innovation... et les milliards d'euros de rentrées financières.

En résumé, les immigrés apportent une contribution significative à la France, tant sur le plan économique que culturel. Leur absence pourrait entraîner des défis importants pour le pays.

Quelques chiffres montrant les risques

Voici la répartition des métiers occupés par les immigrés en France :

Employés de maison : Près de 40 % des emplois dans ce secteur sont occupés par des immigrés.

Bâtiment et travaux publics (BTP) : Les immigrés représentent 27 % des ouvriers non qualifiés du gros œuvre.

Sécurité et gardiennage : 28 % des agents de gardiennage et de sécurité sont des immigrés.

Hôtellerie-restauration : Les immigrés sont surreprésentés de manière importante dans ce secteur.

Ouvriers : 29 % des immigrés sont ouvriers, contre 19 % pour les non-immigrés.

Professions intermédiaires : 17 % des immigrés occupent des professions intermédiaires, contre 27 % pour les non-immigrés.

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise : 8 % des immigrés exercent une activité indépendante, contre 6 % pour les non-immigrés. Ces chiffres montrent que les immigrés sont particulièrement présents dans certains secteurs et professions, souvent en raison de la demande de main-d'œuvre dans ces domaines. »

Chacun ayant son avis sur ce sujet sensible dont tout le monde parle, de trop parfois, nous avons donc préféré, dans un souci d'information, s'en tenir aux chiffres... au moins on sait un tout petit peu de quoi on parle!

L'INFORMATION VÉRIFIÉE PAR RENE-CHARLES DELATOUF





On nous demande souvent à quoi servent tous nos élus et quels sont leurs véritables fonctions.

Nous allons tenter de répondre rapidement à la question:

Les différents pouvoirs définis par une Constitution:

Une Constitution définit les missions des trois pouvoirs et fixe le cadre de leur action. Voici un aperçu des rôles des principaux représentants de l'État en France :

Le Pouvoir Législatif:

Le pouvoir législatif est chargé de la rédaction et de l'adoption des lois. Il contrôle également l'exécutif.

En France, le pouvoir législatif est généralement exercé par un parlement composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat.

Les députés et sénateurs sont les représentants élus du peuple. Ils proposent, examinent et votent les lois.

Le Pouvoir Exécutif:

Le pouvoir exécutif met en œuvre les lois et conduit la politique nationale.

Le chef de l'État (le Président de la République) et le Gouvernement sont les principaux acteurs du pouvoir exécutif. Le Président joue un rôle central et préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale.

Le gouvernement est responsable de la gestion quotidienne du pays.

Le Pouvoir Judiciaire:

Le pouvoir judiciaire veille à ce que les lois soient respectées et sanctionne leur non-respect.

Les juges et magistrats sont indépendants et impartiaux. Ils garantissent l'équité et la justice.

La Constitution définit les compétences du pouvoir judiciaire et garantit son indépendance.

En complément de ces trois pouvoirs, d'autres institutions comme le Conseil constitutionnel, le Conseil économique, social et environnemental, et la justice administrative jouent également des rôles importants dans le fonctionnement de l'État français.

Rapprochons-nous maintenant un peu de Saint-Martial de Valette et voyons le rôle des élus que nous croisons souvent dans les différentes assemblées locales:

Le Maire:

Le maire est le représentant de la commune. Ses principales responsabilités sont :

Maintenir l'ordre public : Il veille au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques.

Police municipale : Il a une large compétence en matière de police municipale.

Chef de l'administration communale : Il dirige l'administration de la commune et est le supérieur hiérarchique des agents municipaux.

Le Député:

Le député est élu à l'Assemblée nationale et représente sa circonscription et la Nation.

Ses missions principales sont :

Voter la loi : Il participe au travail législatif en votant les lois.

Proposer des lois : Il peut déposer des propositions de loi.

Amender les textes : Il propose des modifications aux textes examinés en commission et en séance publique.

Contrôler l'action du Gouvernement : Il examine l'action du Gouvernement et contrôle l'emploi de l'argent public.

Saisir le Conseil constitutionnel : Après le vote d'une loi, il peut vérifier sa constitutionnalité avec d'autres députés.

Signer une motion de censure : Il peut mettre en cause la responsabilité du Gouvernement en soumettant une motion de censure au vote de l'ensemble des députés.

Le Sénateur:

Le sénateur participe au travail législatif et au contrôle du Gouvernement au Sénat.

Ses rôles principaux sont :

Voter la loi : Comme les députés, les sénateurs votent les lois.

Contrôler l'action du Gouvernement : Ils surveillent l'action du Gouvernement.

Indirectement élus : Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect (par les maires) pour six ans.

Pas de remise en cause de la responsabilité du Gouvernement : Contrairement aux députés, ils ne peuvent pas remettre en cause la responsabilité du Gouvernement.

En résumé, les maires gèrent les affaires locales, les députés participent au travail législatif et contrôlent le Gouvernement, tandis que les sénateurs font de même au Sénat. Chacun joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'État français

Parlons un peu, pour terminer ce court article, de l'Europe...

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct tous les cinq ans. Actuellement, le **Parlement européen** est composé de 705 eurodéputés, répartis en 7 groupes politiques.

Chaque État membre dispose d'un nombre défini de sièges. Plus un pays de l'Union européenne est peuplé, plus il a de députés européens. L'Allemagne possède la plus importante délégation avec 96 membres, devant **la France et ses 79 représentants**.

La répartition des sièges garantit aussi un minimum de six eurodéputés pour les États membres les moins peuplés comme le Malte ou le Luxembourg.

Le Rôle des Députés Européens:

Durant leur mandat de 5 ans, les députés européens sont des acteurs centraux du processus législatif européen.

Avec le **Conseil de l'Union européenne**, le Parlement européen dispose du pouvoir législatif au sein de l'UE. Les députés ne peuvent être liés par des instructions de leur groupe ni recevoir de mandat impératif. Ils disposent d'une immunité parlementaire pour assurer leur indépendance.

Au sein du Parlement, les députés participent à des commissions thématiques pour l'étude de textes. Leur travail alterne entre les sessions plénières, les commissions parlementaires et les actions dans leur circonscription.

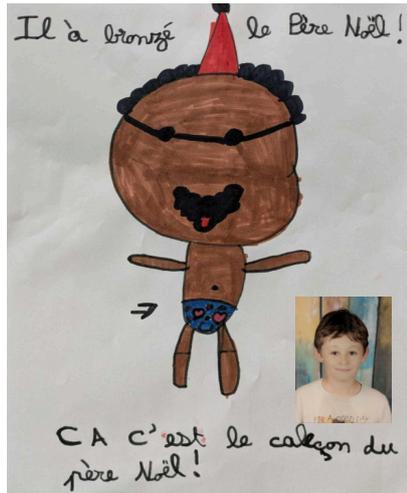




Nous avons organisé un petit **concours de dessin** dans le dernier numéro du bulletin. Voici nos deux petits gagnants : **Léo et Nael** ! Nous avons donc une représentation d'un Père Noël sortant de son ovni par Léo (4 ans) et un autre Père Noël légèrement bronzé et en slip par Nael (8 ans) !!! Ils gagnent des livres... **BRAVO !**

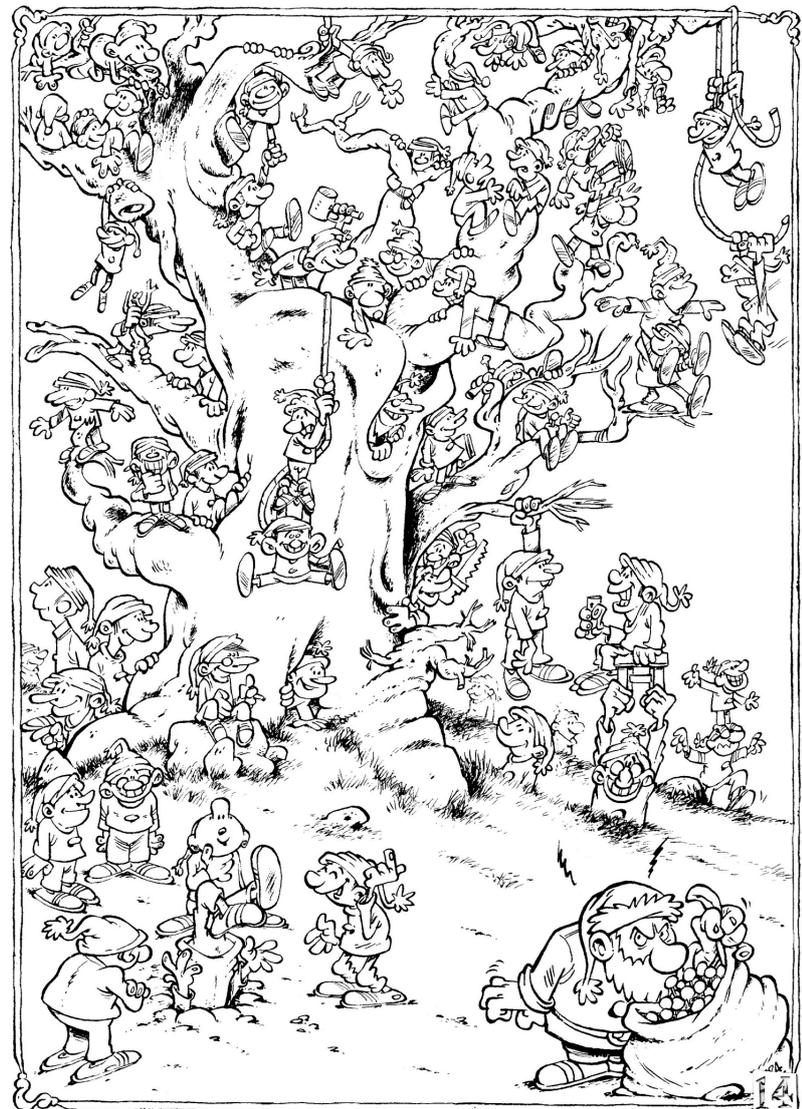


ADOLF
NOTRE NOUVEAU DÉPÛTE



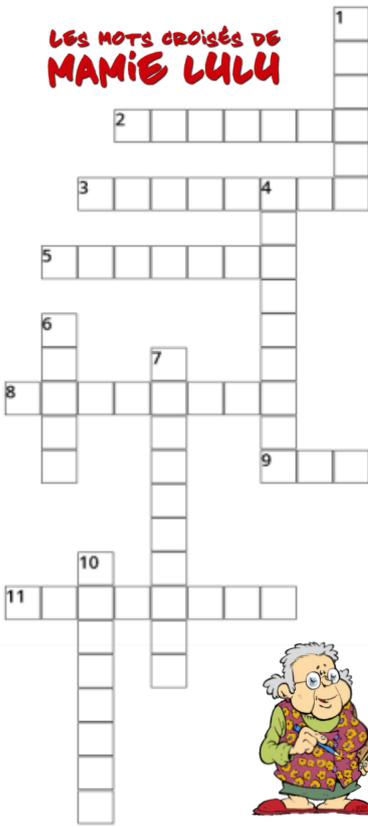
JEU POUR LES PETITS

- POUR GAGNER LE NOUVEAU PETIT LAROUSSE, VOICI NOTRE JEU:
- LE PÈRE NOËL SAIT QU'IL MANQUE UNE SUCETTE DANS SON SAC, TROUVE LA !
 - METS DE LA COULEUR, DÉCOUPE LE DESSIN ET PORTE LE À LA MAIRIE ! LES TROIS PREMIERS GAGNENT !



SI VOUS CONNAÎSSEZ QUELQU'UN QUI N'A PAS REÇU CE BULLETIN, FAITES LE NOUS SAVOIR ET NOUS RÉPARERONS CETTE ERREUR DE DISTRIBUTION !!

LES MOTS CROISÉS DE MAMIE LULU



Horizontal

2. Finir sa soupe avec du vin rouge en occitan
3. Autre sous-préfecture de la Dordogne
5. Homme se transformant en bête selon la légende
8. Soufflet pour attiser le feu
9. Précurseur de Lavoisier, ce chimiste est né au Bugue
11. Autre nom de Pierre de Bourdeille

Vertical

1. Depuis 1937 on décerne un prix du meilleur film Français en son nom
4. Râler en occitan
6. Auteur de SF culte originaire du Périgord
7. Le mot désordre en occitan
10. Lézard en occitan



JADIS NOTRE ÉCOLE !

Ecole de Saint Martial de Valette CM 1 - CM2 Année 1975 / 1976

— de gauche à droite —

En haut

Jean-Luc Gardillou – Jean-Michel Simonnet – Jean-François Colino – Franck Brejassou – Serge Mercier – Franck Robinier – Bruno Nouvet

Au centre

Marie-Laure Paulhac – Alain Mondou – Claude Garenne – Francine Sinsou – Cécile Lavaud – Cathy Puyzillou – André Géraud – Pascal Chamoulaud – Isabelle Lafaye – (Virginie Lafaye absente sur la photo)

En bas

Pascal Gaborit – Philippe Brageot – Jean-Marc Puybareau – Rénato Mancina – Nathalie Grand – Martine Dumonteit – Evelyne Nouvet – Philippe Fayemendie – Laurent Lafaye – Pascal Dumonteit –



LE PETIT MOT DES ASSOCIATIONS

La gazette du Picataù

Bonjour Mesdames, Messieurs, La "gazette du Picataù est fidèle au poste. Vous êtes invités à, au moins, nous faire une visite, c'est toujours le mardi de 14h à 17h à la salle communale, à côté de l'église.

Parfois, nous entendons dire qu'il n'y a rien à Saint-Martial de Valette et bien si, il y a des activités, alors, faisons l'effort de les faire vivre en y participant.

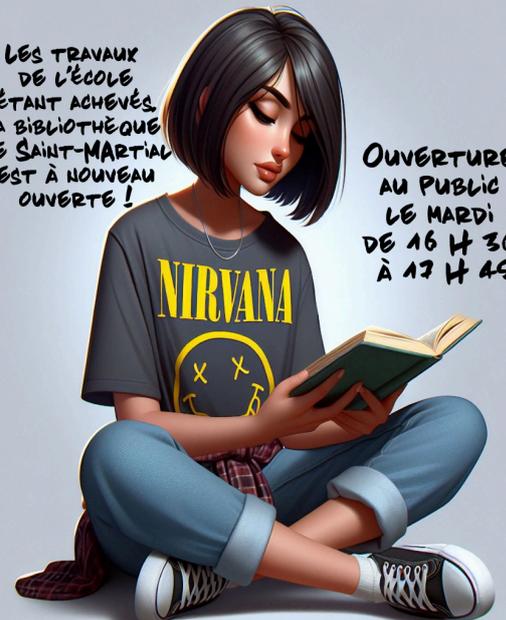
C'est chouette de pouvoir se rencontrer.

Soyez certains que nous passons de bons moments. Alors, peut-être A BIENTÔT avec votre joie de vivre et votre bonne humeur.

RESTAURANT LE PÉRIGORD
SAINT-MARTIAL DE VALETTE
05 53 60 32 36

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE ÉTANT ACHÉVÉS, LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MARTIAL EST À NOUVEAU OUVERTE !

OUVERTURE AU PUBLIC LE MARDI DE 16 H 30 À 17 H 45



MAIRIE - 1 PLACE DU 19 MARS 1962 - 24500 SAINT-MARTIAL-DE VALETTE
TELEPHONE: 05-53-50-04-65 MAIRIE@SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE.FR
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: MONSIEUR ALAIN LAGORCE NOTRE MAIRE
RÉDACTEURS: MRS GOUILHERS, GÉRAUD, JOUEN, BAYLET - ILL: JORA
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE: [HTTPS://SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE.FR](https://saint-martial-de-valette.fr)
MERCI D'ÊTRE TOUJOURS PLUS NOMBREUX À NOUS LIRE !!!



SAINT-MARTIAL DE VALLETTE

ZONE A: Académies de Besançon,
Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B: Académies de Aix-Marseille,
Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes,
Rouen, Strasbourg

ZONE C: Académies de Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

CALENDRIER 2025

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	D 1	MAR 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	LUN 1
JEU 2	D 2	D 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	D 2	MAR 2
VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	JEU 3	D 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	D 4	MER 4	VEN 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4
D 5	MER 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	SAM 5	MAR 5	VEN 5	D 5	MER 5	VEN 5
LUN 6	JEU 6	JEU 6	D 6	MAR 6	VEN 6	D 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6
MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	LUN 7	JEU 7	D 7	MAR 7	VEN 7	D 7
MER 8	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	D 8	MAR 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
JEU 9	D 9	D 9	MER 9	VEN 9	LUN 9	MER 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	D 9	MAR 9
VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10	D 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	MER 10
SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	D 11	MER 11	VEN 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11
D 12	MER 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	SAM 12	MAR 12	VEN 12	D 12	MER 12	VEN 12
LUN 13	JEU 13	JEU 13	D 13	MAR 13	VEN 13	D 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13
MAR 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	LUN 14	JEU 14	D 14	MAR 14	VEN 14	D 14
MER 15	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	D 15	MAR 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	LUN 15
JEU 16	D 16	D 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	MER 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	D 16	MAR 16
VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17	D 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	MER 17
SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	D 18	MER 18	VEN 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18
D 19	MER 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	SAM 19	MAR 19	VEN 19	D 19	MER 19	VEN 19
LUN 20	JEU 20	JEU 20	D 20	MAR 20	VEN 20	D 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20
MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	LUN 21	JEU 21	D 21	MAR 21	VEN 21	D 21
MER 22	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	D 22	MAR 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	LUN 22
JEU 23	D 23	D 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	MER 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	D 23	MAR 23
VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24	D 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	MER 24
SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	D 25	MER 25	VEN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
D 26	MER 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	SAM 26	MAR 26	VEN 26	D 26	MER 26	VEN 26
LUN 27	JEU 27	JEU 27	D 27	MAR 27	VEN 27	D 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27
MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	LUN 28	JEU 28	D 28	VEN 28	VEN 28	D 28
MER 29	SAM 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	D 29	MAR 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	LUN 29
JEU 30	D 30	D 30	MER 30	VEN 30	LUN 30	MER 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	D 30	MAR 30
VEN 31	LUN 31	LUN 31	JEU 31	SAM 31	MAR 31	JEU 31	D 31	VEN 31	VEN 31	MER 31	MER 31

01 janvier 2025	21 avril 2025	01 mai 2025	08 mai 2025	29 mai 2025	09 juin 2025	14 juillet 2025	15 août 2025	01 novembre 2025	11 novembre 2025	25 décembre 2025
01 janvier 2025	Lundi de Pâques	Premier Mai	Victoire 1945	Ascension	Lundi de Pentecôte	Fête Nationale	Assomption	Toussaint	Armistice 1918	Noël